

Éditorial

Dans le monde du travail, l'alcoolisation de certains salariés reste une préoccupation pour les employeurs. Pour minimiser les choses, le buveur excessif ou alcoolique est toléré, parfois même soutenu, par ses collègues et ses responsables hiérarchiques, sans que soit évoqué l'abus d'alcool, ou une éventuelle aide au sevrage. Tout le monde s'accorde de nos jours pour considérer que ne rien faire est non seulement préjudiciable à l'entreprise, mais préjudiciable aussi aux salariés concernés. Ils devraient donc pouvoir bénéficier de programmes spécifiques pour les aider à traiter leur problème d'alcool, qu'ils soient dans un objectif d'abstinence ou de gestion de consommation d'alcool contrôlée.

Hervé Vieille Infirmier santé publique - HUG

Alcool en entreprise, expérience de médecin du travail

Pour avoir suivi à de nombreuses reprises des collaborateurs/trices en arrêt de travail pour maladie de longue durée, une certaine proportion d'entre eux étaient touchés par la maladie addictive à l'alcool.

La consommation excessive n'était à ce stade qu'une partie émergée d'iceberg, parce que la personne avait déjà dû être prise en charge par de nombreux autres spécialistes, dont par exemple oncologues, psychiatres, etc.

Ce à quoi nous ne pensons peut-être pas toujours, dans notre rôle de spécialiste ou intervenant de santé et sécurité au travail, c'est que pour certaines des personnes que nous dépistons et à qui nous proposons des mesures d'accompagnement pour qu'ils puissent se traiter en conservant leur poste de travail, c'est que nous les rencontrons à

un moment décisif dans leur trajectoire d'être humain.

Pour nous soignants, le moment de la confrontation à la réalité selon laquelle tel employé/e ne peut plus continuer dans son esclavage à la substance, est toujours assez délicat : souvent le médecin est embarrassé d'asséner le diagnostic à son patient, d'autant plus si celui-ci est en plein déni...

En réalité, le spécialiste de santé au travail n'est pas là pour faire du chiffre, augmenter le nombre des cas débusqués, mais il est présent et habilité à agir exactement comme il/elle voudrait qu'on agisse envers lui-même c'est-à-dire avec bienveillance et fermeté, avec efficacité et humanité.

Voyant clairement qu'un tiers est en danger, il nous est imparti de faire ce qui pourrait l'aider concrètement.

Reste encore à respecter celui ou celle qui refuse toute perche tendue, et s'expose par exemple à perdre son poste de

travail. Nous restons à l'interface entre le collaborateur et l'employeur, que nous devons aussi soutenir dans son devoir d'accompagnement, tout en en posant les limites.

Parmi les patients que j'ai pu suivre jusqu'ici, j'ai en mémoire quelques personnes qui n'ont pas pu progresser durablement, quelques-uns qui sont devenus abstinentes et plusieurs qui ont réussi à franchir le cap de la consommation contrôlée. Pour tous, la rencontre avec un soignant sur le lieu du travail a permis d'être l'élément déclencheur pour que l'emploi soit un tremplin vers une libération de la maladie addictive.

Laurence Wasem, Médecin du travail

Michel Paillard, Spécialiste de santé au travail



Fêtes de fin d'année

L'« **Alcoborne** » permet de mesurer votre alcoolémie (taux d'alcool dans le sang)

- Simple d'utilisation, elle vous renseigne sur votre capacité à conduire votre véhicule.
- Facile d'installation, elle peut être proposée dans un bar, une discothèque, sur votre lieu de travail, au cours d'une soirée festive... et permettre à chacun de tester son alcoolémie.

Cette Alcoborne est disponible gratuitement, il vous suffit de vous adresser à la FEGPA (Fédération Genevoise pour la Prévention de l'Alcoolisme) qui examinera avec vous les meilleures conditions pour votre projet d'utilisation.

Tél. : + 41 22 329 11 69 - courriel : info@fegpa.ch - site internet : <http://www.fegpa.ch/alcoborne.htm>

Quelques bonnes pratiques pour que « la fête reste belle »

Pour favoriser la consommation des boissons non alcoolisées :

- Proposer des cocktails sans alcool ou des jus de fruits attractifs, originaux, avec une présentation soignée
- Faciliter l'accès à la consommation gratuite d'eau fraîche

Des conditions pour bien conclure la fête :

- Ne pas servir de boissons alcoolisées à des personnes en état d'ébriété ; la loi interdit de le faire (LRDBH, art.49 b)
- Prévoir une période de dégrisement = arrêt anticipé du service de boissons alcoolisées

Mise à disposition d'une alcoborne pour connaître son alcoolémie

Alcochoix +

Il arrive que des gens choisissent de réduire leur consommation d'alcool. Soit parce qu'ils souhaitent prendre soin de leur santé, soit parce qu'ils ont éventuellement constaté des conséquences négatives, liées à leur consommation (manque de productivité, accident, problèmes de couple, conduite de véhicules en état d'ivresse...).

Beaucoup le font seuls. Pour ceux qui le désirent, le programme Alcochoix+ propose une méthode pour contrôler sa consommation d'alcool. Développé au Québec et adapté pour la Suisse romande en 2007, il s'adresse à des consommateurs qui consomment plus que les recommandations OMS (2 verres par jour pour les femmes, 3 pour les hommes, pas plus de 4 verres en une occasion et au moins 1 jour sans alcool par semaine) et qui ne sont pas dépendants à l'alcool.

Après un premier entretien avec un professionnel, le guide est remis à l'intéressé; le coût est pris en charge par l'assurance maladie de base (environ 60.- FS). La méthode peut être suivie seul, avec le soutien d'un professionnel ou en groupe. Elle se développe en 6 étapes d'une semaine chacune permettant d'identifier les situations à risque, d'adopter des stratégies de réduction, d'augmenter la confiance en soi et de réduire sa consommation selon ses propres objectifs.

Un programme similaire a montré une réduction de moitié de la consommation des participants au Canada anglais.¹ Au Québec, 89% de 141 participants au programme ont estimé que ce dernier les a aidés, et 94% le recommanderait à un proche.²

Pour de plus amples renseignements et le lieu le plus proche où trouver le programme dans toute la Suisse romande, c.f. www.alcochoix.ch



Thierry Favrod-Coune, Médecin, Service de médecine de premier recours, HUG.
Contact : thierry.favrod-coune@hcuge.ch

1. Robson E, Edwards J, Gerry P, Mills K. Drinking decisions, final evaluation report. Capital Health Authority, Public Health services, september, 1995.

2. Simoneau H, Landry M, & Tremblay J. (2005). Alcochoix+, manuel de l'intervenant(e). Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ) : Montréal, Québ

Des retours en toute sécurité :

- Des parkings permettent de laisser sa voiture pour une longue durée
- Coordonner les horaires de la fête avec ceux des transports publics
- Organiser un service de retour à domicile
- Service « nez rouge » = service de raccompagnement (www.nezrouge.ch)
- Opération nez rouge pendant les fêtes de fin d'année (www.nezrouge.ch)

Date et horaire de l'opération nez rouge 2012:

7 & 8 décembre, du 13 au 15 décembre
et du 20 au 31 décembre
22h-3h du dimanche au jeudi et
22h-5h les vendredis et samedis
22h-6h la nuit du 31

NUMERO GRATUIT : 0800 802 208
LIGNE DIRECTE : 022 710 27 77

L'Opération Nez Rouge Genève couvre également la France voisine.

Services Nez Rouge

Le Service Nez Rouge est un service mis en place en dehors de l'Opération Nez Rouge pour pallier les besoins spécifiques d'organisateur de fêtes et manifestations à caractère « non-privé ».

Ce service est proposé durant toute l'année, en dehors des dates de l'Opération Nez Rouge, pour autant que la demande soit faite en respectant un délai d'un mois minimum. Ce délai nous permet de pouvoir réunir les équipes allant effectuer les transports et d'organiser le Service Nez Rouge dans son intégralité.

Il s'agit d'un service payant qui permet aux personnes y ayant recours d'assurer les mêmes prestations que durant l'Opération Nez Rouge en fin d'année. Cependant, lors d'un service, les bénévoles se trouvent sur place afin de pouvoir directement ramener les personnes à bon port. Ils font de la prévention en informant les utilisateurs des effets de l'alcool, médicaments ou de la fatigue au volant et calculent les taux d'alcoolémie grâce à la présence d'éthylomètres.

Ce service payant permet au SNR de soutenir l'Opération Nez Rouge chaque année.

Informations pratiques

Groupe Prévention Entreprises
Réunion trimestrielle de professionnels s'intéressant à la santé en entreprise et plus particulièrement aux consommations d'alcool et d'autres substances.

Informations :

Rémy Benoît, chargé de projets à la FEGPA-Fédération Genevoise pour la Prévention de l'Alcoolisme.
Tél. 022 321 00 21
remy.benoit@fegpa.ch

PROBLÈMES D'ALCOOL
A QUI S'ADRESSER A GENEVE
<http://www.fegpa.ch/regal.htm>

Brochure à télécharger